



## L'extension du centre social

Courant 2014 ouvrira le nouveau centre social Soleil Blaise sur la dalle Vitruve.

Près de 300 m<sup>2</sup> pour les habitants du quartier où convivialité et accompagnement seront les maîtres mots.



© Bruno Rollet, architecte

À l'occasion de l'extension du centre social, Claude Dufresnoy, habitant du quartier et président du centre depuis 2006 ainsi que Oueded Schaal, sa directrice, ont bien voulu répondre à nos questions.

### Monsieur Dufresnoy, pouvez-vous nous expliquer ce qu'est un centre social ?

Un centre social est un foyer d'initiatives portées par des habitants appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les centres sociaux réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

Le centre social est un lieu de proximité ouvert à tous, sans discrimination, proposant un accueil convivial, un accompagnement de la vie associative et de tout projet personnel ou collectif. Il repose sur un projet social développé à partir des besoins et des potentialités du quartier. Il suscite la participation et l'engagement des habitants dans la vie sociale locale. Les centres sociaux (ndlr : il existe 33 centres sociaux à Paris) sont ainsi les acteurs incontournables du développement social local.

### Madame Schaal, pouvez-vous nous préciser sa fonction ?

Que peut-on y trouver, y faire en tant qu'habitant de Saint-Blaise ?

En 2004, l'association Soleil Blaise, gestionnaire du centre social, est née des souhaits des habitants du quartier Saint-

Blaise de créer un lieu d'accueil, de rencontres, de débats, de convivialité, d'informations, d'activités de loisirs pour les familles, d'aides aux familles, d'accompagnement scolaire, ouvert à tous. Ce projet était également inscrit dans le projet GPRU du contrat de ville.

L'objectif de l'association est de favoriser les relations individuelles et collectives, de contribuer au développement et à l'épanouissement de personnes, jeunes et adultes dans leur environnement socio-culturel.

Les grands axes du projet tournent autour de l'organisation d'activités renforçant la famille dans son ensemble et l'établissement de liens entre les familles du quartier. Le centre social propose des activités ou services divers :

- des permanences accès aux droits (juriste, écrivain public) ;
- pour les enfants et les jeunes : accompagnement scolaire, accueil de loisirs pendant les vacances scolaires, espace jeunes ;
- pour les familles : sorties récréatives et culturelles, un espace parents/enfants ;
- pour les parents : un groupe de parole animée par une psychologue, Point écoute familles, des soirées parents avec des intervenants spécialisés ;
- pour les adultes : sorties culturelles, des ateliers d'apprentissage du français, un atelier couture, des stages bien-être ;
- pour tous : des soirées culturelles, des fêtes, des ateliers créatifs, du jardinage.

Les habitants de Saint-Blaise peuvent bénéficier de l'ensemble des activités et des services proposés et participer à la vie du centre. En effet toutes ces activités fonctionnent grâce aux bénévoles/habitants du quartier. Les formes d'engagement

sont très diverses : selon les envies, les compétences des bénévoles ou en fonction de leurs disponibilités. Ainsi, un habitant peut s'investir dans les ateliers d'apprentissage de la langue française, en accompagnement scolaire, de sorties culturelles ou récréatives, en animant des ateliers créatifs, en participant à l'organisation et à l'animation d'événements festifs au centre social et dans le quartier.

### Pourquoi le projet d'extension est important pour le centre ?

Quels en sont les objectifs ?

Depuis sa création en 2005, nous sommes confrontés à une capacité d'accueil limitée au regard des besoins de la population résidant sur notre territoire d'intervention. Les locaux occupés par la structure sont les plus exigus du territoire parisien : 150 m<sup>2</sup>. Depuis son émergence, le centre social a développé des solutions alternatives lui permettant d'assurer un accueil minimum notamment en développant ses activités hors les murs (sorties pour tous) et en sollicitant ses partenaires locaux pour le prêt de salles. La création d'un centre social éclaté est ainsi inscrite dans le projet originel.

En 2009, une réflexion associant les fondateurs du projet (le département de Paris (direction de l'Action sociale, de l'enfance et de la santé, délégation à la Politique de la ville et à l'intégration), la CAF de Paris et la mairie d'arrondissement) a abouti au projet de restructuration de l'entrepôt situé sur la dalle Vitruve qui devrait voir le jour courant 2014. Cette extension doit permettre au centre social de répondre aux besoins et envies des habitants du quartier qui aujourd'hui, faute de locaux, ne trouvent pas de réponse.

# LE QUARTIER SAINT-BLAISE



© SEMAEST

## GROS PLAN

### Le prolongement de la rue du Clos ouvert aux habitants en décembre 2013

Une partie du chantier de la rue du Clos se termine. La majorité des travaux est d'ores et déjà réalisée.

Restent à finaliser le pavage des trottoirs sur le dernier tiers de la rue, la pose des candélabres, le raccordement sur le boulevard Davout ainsi que la réalisation des revêtements de chaussée et de la signalétique.

La circulation sera donc bientôt ouverte aux piétons et aux véhicules, la vitesse de circulation étant limitée à 20km/h avec une priorité donnée aux piétons. Le trottoir pavé longera la chaussée d'une largeur de 3,60 mètres.

À l'occasion de la création de la rue, les murs ont bénéficié d'un traitement architectural. Un travail a notamment été réalisé pour créer des percées visuelles et maintenir la présence de la pierre meulière qui constituait un mur existant. Le mur du parking Vitruve, à l'angle des rues des Balkans et du Clos, offrira bientôt un espace de réalisation pour du street art. Il sera ultérieurement démolé et permettra, fin 2015, l'aménagement de la place publique qui longera la rue du Clos au débouché du boulevard Davout.

La rue du Clos sera ouverte en décembre 2013. Divers événements seront organisés à cette occasion.

## ÉDITO

Progressivement, le quartier Saint-Blaise sort de son enclavement : le prolongement de la rue du Clos sera effectif à la fin de l'année. L'accès au boulevard Davout vous sera donc facilité, ainsi que l'accès à la station de tramway. Nous finalisons les projets de la première phase du GPRU îlot Cardeurs-Vitruve. La rénovation des logements de la RIVP du square des Cardeurs se poursuit, tout comme le chantier du centre d'animation de la place Mouraud, tandis que la réhabilitation de l'immeuble de logements square Vitruve est achevée.

Je me réjouis par ailleurs du lancement de la procédure d'acquisition par la ville de Paris des parcelles du 73-75 boulevard Davout qui va nous permettre de relocaliser une partie de l'école du Clos afin d'offrir aux enfants du quartier de meilleures conditions d'enseignement. Cette étape marque aussi la deuxième phase du GPRU Saint-Blaise avec de nouvelles études urbaines sur l'îlot du Clos-Mouraud-Orteaux.

Toutes vos questions liées au projet urbain continueront de trouver leurs réponses à la Fabrique, 50 rue Saint-Blaise, lieu co-animé par les associations, la SEMAEST et la ville de Paris. Ce GPRU est avant tout le vôtre, alors n'hésitez pas à y faire un tour, vous y êtes les bienvenus.

Frédérique Calandra  
Maire du 20<sup>e</sup> arr.

## Le réaménagement du quartier

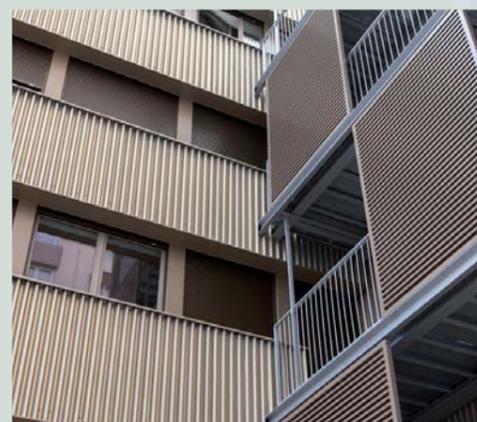
Au cœur de ce quartier parmi les plus denses d'Europe (12 000 habitants sur 14 hectares), l'immeuble de la RIVP de 284 logements était replié vers le cœur de l'îlot. Une partie a dû être démolie (8 logements) pour permettre le percement de la nouvelle rue. Les halls d'entrée seront tournés vers cette dernière, les loges de gardien reconfigurées et des commerces feront leur apparition sous les porches. Tous les accès et les espaces publics seront repensés, avec notamment la réalisation d'un jardin partagé et d'un jardin réservé aux locataires EFIDIS et RIVP. Les travaux commencés au mois d'avril 2013 sont d'ores et déjà à 20% d'avancement.

Enfin, la RIVP procédera à une rénovation thermique complète dans le cadre du plan climat de la ville de Paris.



© Jean Léonard, Martine Weissmann, Farman, architectes

## La réhabilitation de l'immeuble, square Vitruve, en images



Maître d'ouvrage : France Habitation  
Architectes : Atelier du Pont  
© 11h45 - SEMAEST



## Les habitants font leur cinéma

Pendant cinq ans, les ateliers Varan ont accompagné des habitants du quartier à filmer la vie d'autres habitants du quartier. Le site [www.cinequartier.fr](http://www.cinequartier.fr) propose de visionner une vingtaine de scénettes, extraites des films documentaires réalisés. Tous ces films peuvent également être empruntés à la médiathèque Marguerite Duras !

## L'escalier rue Mouraud

Le traitement de l'escalier du 35 rue Mouraud a été inauguré le 20 juin dernier. Réalisation collective entre les élus, l'équipe de développement local, les bailleurs et les habitants du quartier, l'escalier a été aménagé par l'association pour l'insertion des jeunes (APIJ-Bat), une entreprise d'insertion située rue Albert Marquet.



© Mairie du 20<sup>e</sup>

## Des équipements de petite enfance en attente...

La construction de la nouvelle crèche et de la halte-garderie rue du Clos prolongée n'a toujours pas pu commencer en raison d'une pollution des sols persistante. Cette pollution est stable depuis de nombreux mois mais son origine n'a toujours pas été identifiée. De nouveaux sondages sont en cours pour tenter de la déterminer. Dès que les résultats et l'avis de l'Agence régionale de la santé seront connus dans le courant de cet automne, le permis de construire pourra être délivré et le chantier pourra démarrer.

## La déclaration d'utilité publique Davout

La ville de Paris a lancé en juin 2013 la procédure de déclaration d'utilité publique sur les parcelles du 73-75 boulevard Davout afin de les acquérir et de mener une opération de construction d'une école et d'une crèche. La construction de cette école pourrait démarrer en 2017 et permettra de desservir le groupe scolaire du Clos et d'engager une opération de renouvellement urbain de cet îlot.

## L'association des commerçants et artisans de Saint-Blaise impulse un dynamisme commercial et booste l'attractivité du quartier

Dans le cadre du volet « développement économique » du GPRU Saint-Blaise, l'association des commerçants et artisans de Saint-Blaise (ACASB) est née fin 2011 avec le soutien de la SEMAEST, de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et de la mairie du 20<sup>e</sup> arrondissement. Cette association compte aujourd'hui une trentaine de membres. Depuis sa création, l'ACASB a initié ou participé à de nombreuses actions d'ani-

mation commerciale destinées à valoriser les boutiques du quartier :

- décoration des vitrines des commerces en juin 2012 ;
- illuminations pour les fêtes de fin d'année en décembre 2012 ;
- « chasse aux œufs » en avril 2013 ;
- « journée de tous les talents » en mai 2013.

Dès la rentrée de septembre, l'association a travaillé à la formalisation d'une « charte

de valorisation du point de vente » visant à développer l'attractivité des vitrines des commerces du quartier. Signée par l'association des commerçants, cette charte a notamment pour objectif de participer à la requalification de Saint-Blaise ainsi qu'à son dynamisme commercial. En parallèle, un concours de décoration des vitrines est en cours pour les fêtes de fin d'année sur le thème du « Noël blanc ». La remise des prix est prévue le 13 décembre prochain.

## Des façades rénovées pour les commerces du mail Saint-Blaise

Afin de s'inscrire dans la redynamisation commerciale de la rue Saint-Blaise lancée avec le comblement des porches RIVP (création de 500 m<sup>2</sup> de surface commerciale), Paris Habitat a également programmé durant le deuxième semestre 2014 une opération de rénovation des façades commerciales situées sur le mail Saint-Blaise.

Six boutiques sont concernées :

- le fleuriste ;
- la boulangerie ;
- le magasin Emmaüs (comprenant un local prochainement vacant) ;
- le restaurant japonais ;
- un local utilisé actuellement comme base de chantier.



© Semaest, Pierre Ferbos



## Les arts de la rue s'invitent à Saint-Blaise

Le futur centre d'animation Saint-Blaise en cours de construction vient remplacer, rue Pauline Kergomard, l'actuel espace jeunes.

Avec plus de 800 m<sup>2</sup>, cet équipement dédié aux arts de la rue comportera une salle pour les arts du cirque, un studio de musique, une salle d'arts plastiques, une salle polyvalente et un espace d'exposition. Des ateliers seront prochainement mis en place avec les habitants intéressés permettant de découvrir les arts de la rue.

Pour plus de renseignements, rendez-vous à la Fabrique Saint-Blaise.

Chantier du centre d'animation, rue Mouraud  
© Agence Bruther, architectes



## LA FABRIQUE SAINT-BLAISE

### Le calendrier

- samedi 7 décembre de 10h à 12h30 : focus sur le centre social en présence de l'architecte Bruno Rollet et de la directrice du centre social ;
- mercredi 11 décembre de 18h à 19h30 : permanences de l'équipe projet.

Infos disponibles sur <http://lafabriquesaintblaise.blogspot.fr> ou en passant rencontrer l'équipe 50 rue Saint-Blaise